



**Aux Membres de La Forestière**

**Aux membres du corps forestier**

---

Echandens, le 22 juillet 2010

## *Bulletin d'information - JUILLET 2010*

Madame, Monsieur,  
Cher Membre,

Au 30 juin 2010 se termine notre exercice comptable. Les résultats de la vente de bois se sont améliorés en passant de 207'000 m3 commercialisés en 2008-2009 à 222'000 m3 cette année.

La conjoncture en Suisse reste bonne, avec des taux d'intérêt toujours bas favorisant le secteur de la construction. Les scieries ont peu, voire plus de stock : elles auront besoin de bois tôt (fin août). Par ailleurs, elles annoncent des besoins en hausse d'environ 10 % (voir le communiqué de la Commission du Marché des Bois en page 4-5).

Toutefois, quatre scieries se sont fermées ou vont le faire bientôt. Ceci résulte, entre autre, du passage de la charpente massive au bois lamellé-collé. Cette évolution technologique va se poursuivre. La question à se poser est : « A quand une unité de production de bois de deuxième transformation en suisse romande ? ». Nous y travaillons !

Autre point noir : le taux de change €/CHF : celui-ci est passé de 1.62 (été 2008) à 1.31 au début juillet 2010. Ceci représente une baisse de plus de 19% et nous touche directement lors de l'exportation de grumes. Cela touche également les scieries exportant du bois en zone Euro !

### *Groupements et Triages forestiers*

Certains de nos membres regrettent un manque de communication de notre part. Nous serions très heureux de participer le plus souvent possible aux assemblées générales des groupements et triages forestiers, ce qui nous permettrait de vous informer directement de la marche des affaires, de la situation du marché et autres points concernant les tâches associatives et la défense de vos/nos intérêts.

Alors faites-nous signe !

## Soins aux jeunes plantations

Le Département fédéral des finances de M. Merz a mis sur pied un nouveau plan d'économies appelé PCO 2011-2013. Selon celui-ci, il est prévu d'économiser 7 Mio sur les 14 Mio prévus au titre de soins aux jeunes plantations.

Cette économie est indamissible à nos yeux, compte tenu des objectifs notamment de biodiversité et de développement durable, car ces soins permettent aux forestiers d'influencer sur la composition de la forêt. Ceci pourrait être comparé à l'école pour les élèves. Il s'agit d'une étape importante pour guider les jeunes peuplements vers les forêts de demain afin qu'elles puissent assumer toutes les fonctions demandées à la forêt (économiques, sociales et biodiversité).

A différents niveaux, des mesures sont prises pour faire machine arrière sur ces économies.

### 1) Au plan d'Economie Forestière Suisse (EFS) :

En temps utile, soit lorsque ce point sera à l'ordre du jour, il sera pris contact avec les Conseillers nationaux et aux Etats, membres des commissions des finances de notre Parlement.

### 2) Au plan de La Forestière :

Un premier contact a déjà eu lieu entre notre Président, M. Aloïs Gavillet et le soussigné avec M. Grin, Conseiller national à Pomy et membre de la commission des finances du Conseil national.

Un autre contact est prévu avec Mme Brunschwig-Graf, également membre de la dite commission.

Dans un deuxième temps, nous aviserons et informerons toute la délégation vaudoise sous la Coupole.

Le thème des soins culturels aux jeunes plantations forestières n'est pas un thème aussi émotionnel que le haras fédéral. Il est donc difficile d'ameuter le Grand public. Aussi pensons-nous nous concentrer sur du lobbying actif auprès des parlementaires qui tiennent la décision dans leur main.

Nous espérons aussi que la Confédération, et spécialement le département de M. Merz, reviendra sur sa décision.

## Géolocalisation

Après une année de finalisation, La Forestière va enfin sortir son système de géolocalisation des lots via Internet.

Petit rappel sur ce système de géolocalisation : il sera disponible via notre site Internet avec un identifiant et un mot de passe. Il va permettre aux gardes forestiers de situer en temps réel leurs lots de bois sur une carte. En plus, il leur sera également possible de voir l'état de leurs lots, c'est-à-dire qu'ils verront si le lot est libre de tout acquéreur, s'il est proposé à un client ou s'il est vendu. Ils pourront aussi avoir un accès direct à la liste de cubage de La Forestière.

Il reste encore quelques petits détails à régler, mais la mise en route de ce service est prévue pour le début de la saison 2010-2011, une fois que les derniers tests auront été réalisés.

## *Révision de la loi forestière vaudoise*

Le projet de révision nous a été soumis pour consultation. La Commission Vaud-Bois a siégé à maintes reprises, puis le Conseil d'administration. Il en a résulté la prise de position qui vous a été envoyée récemment. Nous vous rappelons que vous pouvez prendre position directement en écrivant à M. Cornelis Neet, Chef de service du SFFN.

## *Certificat d'origine Bois Suisse*

Le label d'origine bois Suisse a été lancé dans le courant de l'année 2009 par Lignum Suisse. Ce certificat vise à augmenter et à promouvoir la vente de bois issus des forêts suisses.

La Forestière désire faire l'acquisition de ce label pour les propriétaires forestiers, mais après une année de discussions internes et de discussions avec Lignum Suisse, il reste encore des questions ouvertes qui devront être réglées pour que La Forestière s'engage à prendre ce label.

En effet, certains points ne sont pas encore éclaircis, comme :

- Quelle sera la marche à suivre pour les propriétaires qui ne sont pas certifiés FSC ou PEFC ?
- Quelle promotion et lobbying va faire Lignum pour ce label ?
- Lignum Suisse a-t-il la capacité de soutenir et de promouvoir ce label ?

Pour cela, le Comité de certification de La Forestière a organisé dans le courant du mois d'août une rencontre avec Lignum afin qu'ils répondent à nos questions et que l'on puisse avancer dans l'obtention de ce label.

## *Nouveaux Usages suisses du commerce des bois*

A la fin du mois de juillet, les nouveaux usages suisses du commerce des bois va sortir de l'imprimerie. Sa mise en application est prévue pour septembre de cette année avec un délai de transition d'une année, soit une application définitive en septembre 2011.

Dans le cadre de ces nouveaux usages, La Forestière, en collaboration avec le Centre de formation professionnelle du Mont-sur-Lausanne, va organiser des cours de formation et d'information destiné aux gardes forestiers vaudois, valaisans et neuchâtelois. Ce cours durera une demi-journée et se déroulera en partie à l'intérieur pour la théorie et en partie à l'extérieur pour la pratique.

Des dates seront proposées aux gardes forestiers. Le cours aura très certainement lieu à la fin du mois septembre ou au début du mois d'octobre. Les gardes forestiers recevront un courrier au mois d'août avec plus d'informations.

## Communiqué de presse de la Commission du Marché du Bois (CMB)

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV), division Forêts, assure la présidence neutre de la Commission du marché du bois. Les associations suivantes y participent : *Industrie du bois Suisse, Economie forestière Suisse, Union suisse des paysans, Association suisse des entrepreneurs forestiers.*

### Bois ronds: demande en hausse

**Selon l'évaluation de la commission du marché du bois (CMB), le marché des grumes de résineux devrait présenter de bonnes capacités d'absorption au cours des prochains mois. La hausse marquée des prix indicatifs signale que l'on s'attend à un accroissement des besoins en grumes de résineux. Aussi la CMB recommande-t-elle aux propriétaires de forêt de commencer le martelage et les coupes suffisamment tôt, et de s'entendre avec les acheteurs pour la mise à disposition des bois.**

Jusqu'à présent, l'évolution de l'économie suisse en 2010 s'est révélée plus favorable que prévu. Le secteur du bâtiment devrait toutefois connaître un fléchissement. Le cours de l'euro fait peser beaucoup d'incertitudes et la cherté du franc suisse pénalise la compétitivité de l'économie forestière et de l'industrie du bois sur le marché international.

### Retour sur l'année 2009

La récolte de bois dans la forêt suisse en 2009 a accusé un net recul par rapport à l'année précédente. L'exploitation de grumes de résineux a baissé de près de 11 % pour atteindre 2,57 millions de mètres cubes. C'est uniquement grâce à l'importante diminution des exportations de bois ronds que l'équilibre entre l'offre et la demande a pu être maintenu. Le recul du volume récolté est principalement dû à l'exploitation prudente des propriétaires de forêts privées.

### Attentes pour 2010

Après une évolution mouvementée de la demande et des prix au printemps, la situation sur les marchés internationaux des sciages est actuellement stable. En Suisse et dans les pays limitrophes, l'approvisionnement des scieries en bois ronds est en général plutôt juste et les prix des grumes sont à la hausse. La demande de grumes de résineux devrait se maintenir à un niveau élevé.

Il faut compter en Suisse avec un besoin accru en grumes de résineux, dû aux faibles stocks de grumes d'une partie des scieries ainsi qu'à une demande indigène réjouissante. C'est ainsi que pour 2010, la branche des scieries s'attend à une hausse de 10 % de ses besoins. Pour 2011, elle table pour l'heure, à nouveau, sur une progression marquée du volume débité. Cependant, ces prévisions dépendent dans une large mesure de l'évolution générale de l'économie.

La faible demande de grumes de feuillus est considérée comme un facteur défavorable, car elle n'incite guère à exploiter les peuplements mixtes, et cela a également des répercussions négatives sur l'offre de grumes de résineux. En revanche, la demande de bois-énergie, en hausse à l'approche de l'automne, a un effet stimulant.

### Des signaux clairs du marché pour davantage de bois

Compte tenu des évolutions actuelles, la CMB recommande aux propriétaires forestiers de s'attaquer au martelage et d'adapter la récolte à l'augmentation de la demande. En outre, elle recommande toutefois d'exécuter les coupes en concertation avec les acheteurs et de chercher le dialogue avant d'entreprendre les abattages.

## Communiqué de presse de la Commission du Marché du Bois (CMB) (suite)

Par les présentes recommandations de prix, la Commission du marché du bois donne un signal clair en faveur d'une augmentation de l'exploitation. Les représentants de l'économie forestière et de l'industrie du bois ont nettement corrigé à la hausse leurs objectifs de prix par rapport à janvier 2010. La marge de manœuvre de l'industrie du bois est toutefois limitée vers le haut par la cherté du franc suisse, car l'affaiblissement des monnaies étrangères entraîne une réduction des recettes sur le marché international. La marge de négociation de l'économie forestière est quant à elle limitée vers le bas par les coûts, qui sont générés en francs suisses et restent pratiquement insensibles aux taux de change.

Assortiment	Recommandations de prix en francs par m3 (hors TVA)						
	Août 2009		Janvier 2010		Juillet 2010		
	Industrie du bois	Economie forestière	Industrie du bois	Economie forestière	Industrie du bois	Economie forestière	
Epicéa L1 2b B	110	115	110	115	115-120	125	Petit bois, 4-6 m, 25-29 cm de Ø au milieu, qualité B
Epicéa L1 4 B	115	122	115	122	120-125	127	Billons, 4-6 m, 40-49 cm de Ø au milieu, qual.B
Epicéa L1 3 C1	/	/	90	100	100-105	110	Billons, 4-6 m, 30-39 cm de Ø au milieu, qual.C
Epicéa L1 5 C	80	97	80	97	90-100	107	Billons, 4-6 m, 50-59 cm de Ø au milieu, qual.C
Epicéa L3 3 B	115	120	115	120	120-125	125	Bois longs, à partir de 15 m, 30-39 cm de Ø au milieu, qual.B
Epicéa L3 3 C	90	105	90	105	100-105	115	Bois longs, à partir de 15 m, 30-39 cm de Ø au milieu, qual.C
Bois bostryché	/	/	/	/	/	/	
Différence de prix ép./sap.	10-15	10-15	10-20	10-15	10-15	10-15	
Hêtre 4 B	95	110	95	110	/	110	Tronçons, à partir de 3 m, 40-49 cm de Ø au milieu, qualité B
Hêtre 4 C	60	80	60	80	/	80	Tronçons, à partir de 3 m, 40-49 cm de Ø au milieu, qualité C, sans les traverses

1 L'assortiment L1 3 C fait désormais partie de l'assortiment principal.

La CMB se réunira le 28 octobre 2010 pour réévaluer la situation et négocier également les prix des bois de feuillus.

Nous vous souhaitons un bon été et nous réjouissons de vous rencontrer lors de notre prochaine Assemblée générale qui aura lieu le jeudi 18 novembre 2010 dès 09h00 au Forum de Savigny.

Pierre Lancoud, Directeur





*La Pépinière de Genolier est à votre disposition pour toutes vos plantations !*  
*[www.pepinieredegenolier.ch](http://www.pepinieredegenolier.ch)*



**Nos bureaux seront fermés du lundi 26 juillet 2010 au vendredi 6 août 2010**



**LA FORESTIÈRE®**

COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES ET EXPLOITANTS FORESTIERS  
Route de la Chocolatière 26 - Case postale 129 - CH - 1026 Echandens  
Tél. +41 (0) 21 706 50 20 - Fax +41 (0) 021 706 50 29  
E-mail: [info@laforestiere.ch](mailto:info@laforestiere.ch)  
No TVA: 282.018

*Site Internet : [www.laforestiere.ch](http://www.laforestiere.ch)*